

GRILLE D'EVALUATION D'UN BLOC DE COMPETENCES
Expert en Développement Logiciel (RNCP 39583)

Nom du candidat : _____
Prénom du candidat : _____

Date de l'évaluation : _____

BLOC	Compétences	Livrable attendu	Critères d'évaluation	Résultat de l'évaluation *	Commentaires
	C111. Cartographier les parties prenantes du projet de développement d'application logicielle (commanditaire, parties prenantes et leurs rôles), en tenant compte leur niveau d'implication et en identifiant les futurs utilisateurs, afin de cadrer l'environnement et le périmètre du projet.	La cartographie des parties prenantes.	La cartographie des parties prenantes permet d'identifier les différents acteurs du projet de développement. Des développeurs, architectes, administrateurs, clients, autres externes.		
	C112. Analyser la demande et les données recueillies auprès du commanditaire en menant un entretien d'explication du besoin, des besoins, des envies et un état des lieux de ce dernier, afin de déterminer le contexte, les enjeux, les objectifs du projet pour remettre la problématique du client et faire émerger des pistes de solutions.	Une présentation de l'analyse de la demande, des objectifs et enjeux du projet pour chacune des parties prenantes du projet.	La présentation de l'analyse de la demande du commanditaire permet de recenser et d'identifier les besoins et les attentes des parties prenantes. L'analyse de la demande est structurée et permet de définir les objectifs et les principaux enjeux du projet de développement. La problématique du client est identifiée. Les pistes de solutions techniques sont cohérentes avec la problématique.		
	C113. Cartographier les opportunités et les menaces du projet, en analysant l'impact environnemental et les adhérences du projet afin de déterminer les actions à mener.	La cartographie des opportunités et menaces du projet.	Une cartographie des menaces et des opportunités est réalisée à l'aide d'un outil adapté (ex : SWOT). Cette analyse permet de définir : - Eliminer des interactions avec d'autres projets le cas échéant. - Impact environnemental du projet - Des préconisations sur la sécurité du projet de logiciel - Des points de vigilance à mettre sous contrôle - Des opportunités à explorer		
	C122. Évaluer la faisabilité technique en analysant l'environnement technique et fonctionnel, les contraintes et le budget du client pour décider de son lancement et déterminer les moyens nécessaires à sa réalisation.	La démarche d'audit mis en œuvre. Le diagnostic des infrastructures existantes.	La démarche d'audit est documentée et argumentée. L'étude technique comprend : - Des langages informatiques utilisés, - Des systèmes utilisés, - L'architecture existante et les technologies utilisées, - Un état des applications et logiciels existants.		
	C123. Cartographier les risques techniques et fonctionnels associés au projet en mettant en place un référentiel et des indicateurs de contrôle, en analysant leur criticité afin de limiter leurs impacts sur la performance du développement.	La cartographie des risques techniques et fonctionnels liés au projet. Un référentiel d'évaluation des risques et de suivi des incidents est élaboré. Des indicateurs de contrôle.	La démarche d'audit permet d'identifier les contraintes techniques et financières : hébergement, système d'exploitation, volume de données, nombre d'utilisateurs, délais, ressources financières, techniques et humaines etc. La démarche d'audit permet de formuler un avis critique sur la faisabilité technique du projet.		
BLOC 1 : CADRER UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS LOGICIELLES	C131. Réaliser une veille technique, technologique et réglementaire en sélectionnant les outils de veille adaptés en analysant les données recueillies, en ciblant par exemple les évolutions technologiques qui limiteraient l'impact environnemental du projet afin de faire bénéficier du projet des dernières avancées technologiques et réglementaires.	La méthodologie de recherche des informations et les principales sources consultées. Les sources d'information et les outils utilisés pour la veille.	Une synthèse des sources d'information est présentée et permet d'identifier : - Un catalogue de veille mis en œuvre et les objectifs visés - Une explication des outils de veille sélectionnés (ex : Utilisation d'un outil d'automatisation de la veille, inscription à des salons, réseau de professionnels) - Des bénéfices attendus. Les évolutions techniques, technologiques ou réglementaires issues de la veille sont classifiées et justifiées au regard de leur impact majeur et environnemental.		
	C132. Sélectionner l'architecture technique adaptée en réalisant une étude comparative des solutions techniques, en évaluant les solutions en termes de sécurité afin de répondre aux attentes du projet de développement.	Une étude comparative des solutions techniques envisagées. L'identification des ressources matérielles/techniques nécessaires.	Une analyse comparative des solutions techniques envisagées est réalisée. Les choix retenus sont justifiés et adaptés à la réalisation du projet. Les inconvénients et les avantages des différentes solutions sont analysés en termes de : - sécurité, - améliorements systèmes, - risque, - accessibilité, - impact environnemental.		
	C14. Établir le charge de travail nécessaire en tenant compte les besoins et contraintes du projet, en tenant compte des exigences et des contraintes du projet, afin de permettre une évaluation budgétaire.	Un diagramme de fonctionnalités ou un carnet des charges fonctionnelles. Une estimation de la charge de travail du projet.	Les fonctions sont recensées, caractérisées, ordonnées et hiérarchisées (fonctions principales, secondaires, complémentaires). La charge de travail est exprimée en « jour homme ». L'outil d'analyse fonctionnelle est explicité. La couverture technique des besoins fonctionnels est argumentée et justifiée. L'expérience utilisateur est prise en compte dans les fonctionnalités développées.		
	C15. Estimer le coût associé au projet en basant sur la charge de travail estimée préalablement et en identifiant les principales postes de coûts afin de présenter au client un budget prévisionnel.	L'estimation des coûts. Le budget prévisionnel du projet.	L'estimation des coûts est cohérente avec la charge de travail. Le budget prévisionnel est élaboré. Il permet d'identifier les principaux postes de coûts : - licence utilisateur, - développement, - infrastructure, etc.		
	C16. Modéliser une architecture logicielle à partir du scénario élaboré en respectant les spécifications fonctionnelles attendues, en tenant compte de sécurité et en intégrant les techniques de résolution de conflit proposées afin de faciliter les phases d'évolution, d'évolution, de déploiement et de maintenance du logiciel.	Les schémas de l'architecture logicielle proposée.	L'architecture est schématisée et légendée. On y trouve la signification des formes, flèches, couleurs, positions, etc. Elle permet de répondre aux exigences des parties prenantes et aux contraintes de production. Elle est adaptée au système et à l'infrastructure. Le choix de la méthode de modélisation et du formalisme est justifié (ex : UML, Merise...). Les interactions avec les systèmes informatiques sont explicitées.		
	C16. Proposer les décisions et les axes de solutions préconisées auprès du client en structurant son discours, en développant un argumentaire adapté afin d'obtenir son adhésion et sa validation.	La préconisation des axes de solutions. Le développement des arguments répondant à la problématique du client.	L'architecture proposée prend en compte son impact environnemental (ex : le bilan carbone de la solution). Le cadre du projet et les solutions techniques préconisées sont exposés. Les choix sont argumentés et prennent en compte la problématique du client. Le vocabulaire est professionnel et les termes techniques sont appropriés. Le discours employé est vulgarisé pour s'adapter à l'auditoire visé.		

* Acquis / Non Acquis

Membres du jury d'évaluation

NOM : _____

Prénom : _____

Signature

NOM : _____

Prénom : _____

Signature

NOM : _____

Prénom : _____

Signature